
BORDEREAU DE COMPLÉTUDE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

ANALYSE DE LA COMPLÉTUDE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Définition

L'analyse de la complétude d'une étude d'impact sur l'environnement constitue une étape **préalable** à l'étape d'information publique et à l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet.

Lors de cette analyse, il convient d'abord de s'assurer que l'étude d'impact aborde les éléments requis par 42, 1 l'article ^{er} al., par. 3^e de la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure* (LACPI). À cette étape, il n'y a pas d'analyse qualitative.

Consignes

Ce bordereau de complétude doit être transmis au Ministère en même temps que l'étude d'impact, son résumé et le bordereau de transmission. Prendre note que l'initiateur doit remplir uniquement la colonne intitulée **Section et no de page de l'ÉI** du tableau suivant. Il est préférable de nous transmettre l'étude d'impact que lorsque celle-ci comportera tous les éléments requis dans le bordereau. Dans le cas contraire, un avis d'incomplétude vous sera transmis et nous serons en attente des addendas, en complément d'information, afin d'entreprendre l'étape d'information publique ou encore l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet soumis.

Notes

Cet exercice n'exclut en rien l'obligation de l'initiateur de projet de fournir tout autre document ou renseignement requis par la directive ministérielle ci-jointe. Sur réception, le chargé de projet du Ministère attitré à votre dossier procèdera à une vérification de vos entrées au bordereau.

Références inscrites au tableau

[LACPI : Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure](#)

[RÉEIE : Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#)

Directive : Directive ministérielle concernant le projet à l'étude

BORDEREAU DE COMPLÉTUDE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Initiateur de projet	Ministère des transports
Titre du projet	Construction d'une route nationale dans le prolongement de l'autoroute 25
Numéro de gestion documentaire	Fourni avec la directive 3220-05-005
Localisation du projet	Sainte-Julienne et Saint-Esprit

Titre actualisé du projet : Contournement du noyau urbain de Sainte-Julienne par la route 125

			Réservé au Ministère		
Référence du critère	Critères de complétude	Section et no de page de l'EI	Présent	Absent	N/A
Présentation du projet					
Présentation de l'initiateur					
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 1 ^{er} par.	Le nom et les coordonnées de l'initiateur du projet.	Section 1.1, p.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 1 ^{er} par.	Le nom et les coordonnées du représentant de l'initiateur.	Section 1.2, p.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 1 ^{er} par.	Si l'initiateur du projet est une municipalité, une copie certifiée d'une résolution du conseil municipal ou une copie d'un règlement autorisant le mandataire à signer l'avis de projet.	N/A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 1 ^{er} par.	Lorsque l'initiateur du projet a requis les services de professionnels ou d'autres personnes compétentes pour la conception de tout ou partie du projet, les noms et coordonnées de ceux-ci ainsi qu'une brève description de leurs mandats.	Équipe de réalisation - Page liminaire V	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Localisation, mise en contexte et raison d'être du projet					
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 2 ^e par., b)	L'emplacement du projet, incluant un plan de localisation.	Section 2.2, p.9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 2 ^e par., a)	Les objectifs poursuivis par le projet et sa justification.	Section 2.3, p.11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LACPI Art. 52, 1 ^{er} al. 2 ^e par.	Description du projet d'infrastructure considérant l'ensemble des phases du projet.	Section 3.0, p.33	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 2 ^e par., i)	Identification des affectations du territoire prévues par tout plan métropolitain d'aménagement et de développement.	N/A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

BORDEREAU DE COMPLÉTUDE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 2 ^e par., i)	Identification des affectations du territoire prévues par tout schéma d'aménagement et de développement et plan d'urbanisme applicable sur le territoire visé par le projet.	Sections : 6.6.4, p.191 6.6.5, p.193 6.6.6, p.196 6.7.3.1, p.199 8.5, p.262 + Carte 8, Annexe cartographique (vol 2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 2 ^e par., i)	Description des usages permis selon la réglementation d'urbanisme applicable.	Section 6.6, p.189	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 2 ^e par., j)	Identification des aires retenues aux fins de contrôle et les zones agricoles établies suivant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (chapitre P-41.1) comprises dans le territoire visé par le projet.	Section 6.7.3.1, p.199 + Carte 11, Annexe cartographique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Démarches d'information et de consultation publique					
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 9 ^e par.	Modalités relatives aux activités d'information et de consultation du public tenues par l'initiateur du projet dans le cadre de la réalisation de son étude d'impact.	Section 2.4, p.18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 9 ^e par.	Modalités relatives aux activités d'information et de consultation réalisées spécifiquement auprès des communautés autochtones concernées par le projet.	Section 2.4, p.18 + Annexe A (vol 3)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
LACPI Art.43 et Art. 52, 1 ^{er} al. 6 ^e par.	Présentation de la manière dont les résultats des consultations visées au paragraphe 9 du 1er alinéa de l'article 5 du (RÉEIE) ont été considérés dans la conception du projet et dans l'analyse de ses enjeux. (Éléments identifiés par le ministre dans le rapport de consultation sur les enjeux).	Sections : 3.3, p.48, 3.4, p.54, + Annexe A-1 (vol 3)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Directive	Plan préliminaire qui décrit les démarches d'information et de consultation que l'initiateur prévoit mettre en œuvre au cours des phases de construction, d'exploitation et, le cas échéant, de fermeture du projet.	Section 10, p.283	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Émission de GES et changements climatiques					
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 5 ^e par.	Estimation des émissions de gaz à effet de serre qui seraient attribuables au projet, pour chacune de ses phases de réalisation.	Section 6.8 p.204 + Annexe F (vol 4)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

BORDEREAU DE COMPLÉTUDE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Directive	Les mesures prévues pour réduire les émissions de GES et adapter le projet aux conditions climatiques actuelles et futures.	Section 6.8.5, p.214 + Annexe M-5 (vol 6)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LACPI Art. 52, 1 ^{er} al. 4 ^e par.	Démonstration que les changements climatiques ont été pris en compte dans l'élaboration du projet et la description des mesures d'adaptation prévues.	Section 2.5, p.29 + Annexe E (vol 4)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Activités connexes					
LACPI Art. 52, 1 ^{er} al. 2 ^e par.	Description des activités connexes que l'organisme public doit réaliser.	Section 2.6.1, p.30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LACPI Art. 52, 1 ^{er} al. 2 ^e par.	Indication des activités connexes qui doivent être réalisées par un tiers et les coordonnées de celui-ci.	Section 2.6.2, P.32	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Analyse des enjeux					
Délimitation du milieu de réalisation du projet					
Directive	Délimitation de la zone d'étude et justification	Section 5.1, p.87	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présentation des enjeux					
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 3 ^e par.	Identification des principaux enjeux environnementaux que soulève le projet.	Sections : 2.4, p.18, 5.2, p.88 + Annexe A (vol 3)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 3 ^e par.	Identification des principaux enjeux sociaux que soulève le projet.	Sections : 2.4, p.18, 5.2, p.88 + Annexe A (vol 3)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 3 ^e par.	Identification des principaux enjeux économiques que soulève le projet.	Section 2.4 p.18 + Section 5.2 p.88 + Annexe A (vol 3)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 3 ^e par.	Enjeux soulevés par le public et transmis à l'initiateur du projet conformément à l'article 8 (du RÉEIE).	Section 2.4 p.18 + Annexe A (vol 3)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 3 ^e par.	Enjeux soulevés par les communautés autochtones concernées et transmis à l'initiateur du projet conformément à l'article 8 (du RÉEIE).	Section 2.4.3.1 p.26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 3 ^e par.	Description de la manière dont ces enjeux ont été considérés dans la conception du projet.	Section 3.0 p.33 + Annexe A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

BORDEREAU DE COMPLÉTUDE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

		(vol 3)			
Description des variantes de réalisation					
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 2 ^e par., c)	Description des variantes de réalisation du projet, entre autres, quant à son emplacement, aux procédés et aux méthodes de réalisation et d'exploitation.	Section 3.2 p.42	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 2 ^e par., d)	Description détaillée de la variante retenue ainsi que les raisons justifiant le choix de cette variante.	Section 3.4, p.54	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 2 ^e par., e)	Calendrier de réalisation des différentes étapes du projet.	Section 3.6, p.75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 8 ^e par.	Description des travaux requis pour la réfection ou la réparation d'un établissement, d'une construction, d'un équipement ou d'un ouvrage existant ainsi que pour le remplacement ou la modification d'équipements techniques afférents à l'un de ceux-ci.	Sections : 3.4.7, p.73, 3.5, p.73, 9.2.1, p.273.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Description des composantes valorisées					
LACPI Art. 52, 1 ^{er} al. 3 ^e par.	Présentation de la démarche ayant mené au choix des composantes valorisées de l'environnement liées aux enjeux du projet.	Section 5.2, p.88, + Annexe A-1 (vol 3)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LACPI Art. 52, 1 ^{er} al. 3 ^e par.	Description de chacune des composantes valorisées de l'environnement et ses liens avec les enjeux du projet.	Sections : 6.1.1, p.95, 6.1.2, p.96, 6.1.3, p.99 6.2.1, p.136, 6.2.2, p.137, 6.2.3, p.138 6.3.1, p.151, 6.3.2, p.151, 6.3.3, p.152, 6.4.1, p.164, 6.4.2, p.164, 6.4.3, p.165, 6.5.1, p.180, 6.5.2, p.180, 6.5.3, p.181, 6.6.1, p.189, 6.6.2, p.189, 6.6.3, p.189, 6.7.1, p.197, 6.7.2, p.197, 6.7.3, p.198, 6.8.1, p.204, 6.8.2, p.204,	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

BORDEREAU DE COMPLÉTUDE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

		6.8.3, p.204 6.9.1, p.216, 6.9.2, p.216, 6.9.3, p.216.			
Détermination des impacts du projet					
LACPI Art. 52, 1 ^{er} al. 3 ^e par.	Évaluation des impacts du projet sur chacune des composantes valorisées de l'environnement.	Sections : 6.1.5, p.113, 6.2.5, p.144, 6.3.5, p.160, 6.4.5, p.173, 6.5.5, p.187, 6.6.5, p.193, 6.7.5, p.201, 6.8.5, p.214, 6.9.5, p.229.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Directive	Présentation des liens entre les sources d'impact liées aux activités du projet et les modifications des composantes valorisées via une grille d'interrelations.	Sections : 6.1.4, p.112, 6.2.4, p.144, 6.3.4, p.157, 6.4.4, p.169, 6.5.4, p.185, 6.6.4, p.191, 6.7.4, p.201, 6.8.4, p.205, 6.9.4, p.227.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Atténuation des impacts et évaluation des impacts résiduels					
LACPI Art. 52, 1 ^{er} al. 5 ^e par.	Description des mesures envisagées en vue de limiter les impacts du projet sur les composantes valorisées de l'environnement.	Sections : 6.1.5, p.113, 6.2.5, p.144, 6.3.5, p.160, 6.4.5, p.173, 6.5.5, p.187, 6.6.5, p.193, 6.7.5, p.201, 6.8.5, p.214, 6.9.5, p.229.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Directive	Détermination des impacts résiduels et évaluation de leur incidence sur les enjeux.	Sections : 6.1.6, p.133, 6.2.6, p.150, 6.3.6, p.163, 6.4.6, p.179, 6.5.6, p.188, 6.6.6, p.196, 6.7.6, p.203, 6.8.6, p.215, 6.9.6, p.237, 7, p.239	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

BORDEREAU DE COMPLÉTUDE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

RÉEIE 2 ^e al., 2 ^e par., 2 ^e phrase	Sommaire des principales mesures que l'initiateur du projet propose de mettre en œuvre pour atténuer les impacts de son projet sur l'environnement.	Section 7, p.239	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Surveillance, suivi et mesures d'urgence					
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 10 ^e par.	Plan préliminaire de mesures d'urgence.	Section 11, p.285	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 11 ^e par.	Programme préliminaire de surveillance environnementale.	Section 9.1, p.265	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
RÉEIE Art. 5, 1 ^{er} al. 11 ^e par.	Programme préliminaire de suivi des impacts anticipés du projet (réfère au suivi environnemental).	Section 9.2, p.273	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Critères spécifiques au type de projet					
Projets routiers					
Description et raison d'être du projet					
Directive	La référence aux projets de mobilité dans les plans de transport régionaux, le cas échéant, les schémas d'aménagement et de développement des municipalités régionales de comté (MRC) et les plans d'urbanisme des municipalités.	Section 2.3, p.11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Directive	Caractéristiques des déplacements des personnes et des marchandises (origine, destination, volume, temps de parcours, débits journaliers, niveaux de services).	Section 6.9, p.216	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Directive	Caractéristiques des infrastructures des réseaux de transport existants.	Section 6.9, p.216	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Directive	Identification de toute autre structure ou aménagement qui découlerait du choix du tracé privilégié.	Section 3.0, p.33	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Directive	Identification des exigences techniques et économiques concernant l'implantation et l'exploitation du projet, et ce, au regard du calendrier de réalisation.	Section 3.0, p.33	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Description des composantes valorisées					
Directive	Phase I d'une étude de caractérisation des sols selon le <i>Guide de caractérisation des terrains</i> du Ministère.	Annexe J (+ complément Annexe K-2) (vol 6)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

BORDEREAU DE COMPLÉTUDE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Confirmée par : Nom du signataire

Fonction du signataire

Signature :



Date : 2025-12-08

*SVP transmettre ce bordereau avec la copie des documents.